

BULLETIN

MENSUEL  
de l'ADIR

## VOIX ET VISAGES

4, RUE GUYNEMER - PARIS-6<sup>e</sup> ▼ LITTRÉ 30-09

## LA VIE DE L'ADIR

Après une période de réorganisation assez absorbante, le nouveau bureau, sur la demande de plusieurs camarades provinciaux, estime nécessaire de donner quelques détails sur son activité. Ce nouveau bureau — encore inconnu de certaines — est composé de : Anise Postel-Vinay qui succède à J. Sivadon comme Présidente; Gabrielle Ferrières, Secrétaire générale, remplace C. Davinroy, et Marguerite Billard, notre nouvelle Trésorière, accepte la lourde tâche de remettre en ordre la marche financière de notre association.

Les activités de l'A.D.I.R. sont nombreuses et d'ordres différents, mais sa vie dépend avant tout de l'issue des procès en cours et dont toutes nos camarades ont entendu parler.

Procès Dreyfus contre l'A.D.I.R. Le 1<sup>er</sup> juin, notre affaire est passée en appel au Palais de Justice. M<sup>e</sup> Georgin, notre avocat, plaide notre cause avec beaucoup de clarté et une connaissance très complète du dossier. Le jugement est remis à quinzaine. Je pense que nos camarades n'ignorent pas les origines de ce procès : M. Dreyfus, locataire du troisième étage de l'immeuble de la rue Guynemer, a intenté un procès à l'association qui, cependant, avait évacué les locaux au terme de notre réquisition. Neuf de nos anciennes hébergées, en effet, n'avaient pas accepté de quitter les lieux, malgré les recherches actives du Service social qui leur avait proposé plusieurs chambres.

Notre association s'est donc trouvée dans l'obligation de déménager les deux appartements des deuxième et troisième étages, ainsi que les chambres des étages supérieurs qui dépendaient de ces appartements. Nous sommes, maintenant, installés au premier, dans la moitié de l'appartement loué par M. Gaußères. Nous avons conservé le grand salon, qui nous tient lieu, comme autrefois, au second, de salle de réunion. Il nous permet de monter les grandes tables de nos dîners de commandos, toujours fidèlement suivis, et dont *Voix et Visages* donne le calendrier à l'avance... calendrier que toutes nos adhérentes ne lisent pas toujours avec assez de soin !

Suite page 2, col. 3

## FRANCE

(Juillet 1944)

*France qui si longtemps ne fus plus que [souffrance,  
O visage sanglant, mais combien radieux,  
O visage saignant sous des larmes de feu,  
Haute personne à l'autre bout de l'Océan,  
Laisse-nous saluer tes armes et tes [larmes.  
— Pardonne cette voix à qui t'aime de [loin  
Et ne fis rien pour toi que souffrir dans [son coin —  
Tes armes t'ont forgé leur terrible clai-  
[ron,  
Tes larmes ont ouvert de splendides [clairières,  
Tu vas te retrouver profonde et plus  
alitère  
Après tant d'incendie et de cruels glaçons.  
La carte du pays se refait peu à peu  
Et tu sors d'une nuit qui te brûle les [yeux,  
Tu vas pouvoir compter tes villes, tes  
[villages,  
Qui sortent un à un des geôles et des  
[génés,  
Du réseau de la guerre et de tout ce [tapage  
Qu'il faut pour arracher le sang des  
[pauvres veines.*

Jules SUPERVIELLE,

(Poèmes de la France malheureuse.)

## IN MEMORIAM

## Madame SÉAILLES

Mme Séailles n'avait pas été déportée, mais depuis notre retour elle n'avait cessé de nous donner toutes ses forces, tout son cœur.

Je la revois, en novembre 1945, dans mon bureau de l'A.D.I.R., me confiant ses projets : un livre qu'elle voulait écrire à la mémoire de ceux qui, comme sa fille et avec sa fille, avaient tout sacrifié. Dois-je avouer que j'étais sceptique. Tant de livres avaient déjà été écrits ! Mais je pensais que seule cette tâche pouvait apaiser sa douleur et combler le vide laissé par la mort de sa fille. « Simone et ses Compagnons » parut, au bénéfice de l'A.D.I.R. Nous savons ce que vaut ce livre. Peu d'écrits sur la Résistance ont ce détachement, cette hauteur, cette sérénité et en même temps cette émotion profonde.

Durant trois années, je fus quotidiennement en rapport avec Mme Séailles. Chaque fois qu'un cas difficile pour l'une de nos camarades devait être résolu, c'est vers elle que j'allais et je trouvais toujours l'aide précise ou la solution délicate que je cherchais. Un grand nombre de nos camarades, sans le savoir, lui doivent beaucoup. Les déportées, sœurs de misère de sa fille disparue, étaient ses enfants très chers auxquels elle avait voué son cœur, et dont elle comprenait avec une intuition extraordinaire les angoisses, les souffrances, le déséquilibre même.

Sa mort, ressentie profondément à l'A.D.I.R., laisse dans le monde moins de chaleur, moins de lumière, car Mme Séailles était toute ardeur, tout rayonnement.

C. DAVINROY.

# NOTRE BIBLIOTHÈQUE

## DEUX TEMOIGNAGES MÉDICAUX SUR RAVENSBRÜCK

Il existe à notre connaissance deux témoignages médicaux sur les camps de déportation de femmes. S'ils un aspect assez différent, avec quelques variantes sur les statistiques, ces deux ouvrages s'attachent au même sujet : les conditions de vie et l'état sanitaire à Ravensbrück ou dans les commandos.

Le docteur Suzanne Weinstein (que nous appelons amicalement Suzanne W) a présenté à peu près sous ce titre<sup>(1)</sup> sa thèse pour le doctorat en médecine en juillet 46. Son étude de l'hygiène générale du camp, de l'organisation sanitaire, des maladies, est fouillée, précise, technique puisque destinée à un public médical. Nos camarades y trouveraient cependant une description très suggestive de toutes leurs misères, et aussi des moyens dérisoires (ou de l'absence de moyens !) utilisés pour les soigner.

Ce qui ressort admirablement de la thèse de Suzanne Weinstein, c'est à la fois « ce semblant d'organisation sanitaire destinée à duper un éventuel contrôle international », mais cachant une effroyable misère physique et morale; et en même temps le dévouement de certains médecins ou de certaines infirmières co-détenues qui soignèrent et parfois guérissent leurs camarades avec des remèdes de fortune, ou en volant aux SS des médicaments.

On admire que l'auteur de cette thèse ait réussi à garder assez de maîtrise d'elle-même pour noter avec autant de précision son expérience concentrationnaire sous son aspect médical. D'autant plus que les faits observés l'ont été au moins autant par le témoin en tant que détenue qu'en tant que médecin de camp.

Cette remarque vaut aussi pleinement pour le livre du docteur Paulette Don-Zimmet, beaucoup plus connue à Ravensbrück sous le nom de Bérengère<sup>(2)</sup>. Elle dit elle-même avec modestie de son œuvre qu'écrite au camp même de Ravensbrück pour certains chapitres ou d'après des notes prises au camp, elle n'a « d'autre prétention que l'objectivité ». Nous y retrouvons aussi avec joie l'esprit humoristique, le courage souriant et l'optimisme de notre camarade Bérengère.

Ces qualités accompagnent fort bien la précision technique (à la hauteur de laquelle le docteur Cavaillon, directeur général de la Santé, rend hommage dans la préface).

Après une description rapide des conditions de vie dans les camps de déportés et plus particulièrement des conditions de travail, nous lisons un exposé de toutes les maladies de camp. Cela part de l'aménorrhée pour aboutir à l'érotomanie, en passant par l'œdème, la dysenterie, l'avitaminose et quelques autres maladies tant physiques que psychiques. N'est même pas oubliée dans cette der-

(1) Aperçu sur les conditions de vie et l'état sanitaire du camp de concentration de Ravensbrück, par Suzanne Weinstein (juillet 1946). Thèse pour le doctorat en médecine.

(2) Les conditions d'existence et l'état sanitaire dans les camps de concentration de femmes déportées en Allemagne par le docteur Paulette Don Zimmet-Gazel.

nière catégorie la magiromanie ou manie des recettes de cuisine !

Nous souhaitons que beaucoup lisent ces deux exposés si objectifs, et, autant qu'il peut se faire, si exacts. Et nous souscrivons quant à nous au souhait qui termine la thèse de Suzanne Weinstein :

« Dieu veuille que la destinée des hommes ne comporte plus de semblables ignominies. »

G. A.

## A PROPOS « D'ÉVASION 44 »

Notre camarade Anne-Françoise Perret nous prie d'insérer cette note rectificative à propos du livre d'Yvonne Pagniez à « Evasion 44 ».

Ma camarade Yvonne Pagniez vient de publier un livre sur notre évasion commune. Je l'ai appris trop tard pour intervenir au sujet des inexactitudes que contient ce texte. Ne désirant pas soulever l'une encore de ces odieuses querelles entre déportés ou résistants qui nous amoindrissent, au sujet d'une évasion très dure pour des nerfs de femme, et pendant laquelle le heurt de nos deux caractères devait susciter inévitablement quelques divergences de vues sans grande importance, je pense cependant équitable, par l'intermédiaire de notre bulletin, de joindre toutes mes camarades et amies en rectifiant l'*essentiel* des erreurs d'Yvonne Pagniez me concernant.

Après notre évasion et à notre arrivée à Berlin, et contrairement à ce que dit Yvonne Pagniez (p. 76), j'ai donné à l'Ambassade suisse l'*adresse de tous les membres de ma famille habitant la Suisse*, afin d'être identifiée et secourue et faire bénéficier aussi ma camarade de l'aide que j'espérais. C'est pour cela — et non par simplement « l'idée sangrenue » d'une supercherie » (p. 228) — et avec le plein accord d'Yvonne Pagniez, que j'ai dit au vice-consul qu'elle était d'origine suisse. De ce pieux mensonge, il n'en a d'ailleurs pas été tenu compte, puisque l'Ambassade a refusé de nous secourir, l'une et l'autre, tant qu'une enquête à mon sujet n'aurait été faite en Suisse.

Arrêtée à nouveau à Berlin, je n'ai pas été libérée « quinze jours plus tard », sur l'intervention de Mme Weber, l'amie d'Yvonne Pagniez (p. 229), mais c'est le récit que j'ai fait aux Allemands, faux mais qui « tenait » bien et ne pouvait être contrôlé, qui a permis à ceux-ci d'alerter l'Ambassade et obtenir d'elle un passeport pour moi, cinq semaines plus tard. Si, comme l'a fait Yvonne Pagniez lorsqu'elle a été reprise, j'avais avoué être évadée d'un camp de concentration, ce ne sont pas les « protestations énergiques du ministre suisse » (p. 229) qui auraient réussi à faire libérer une déportée de la Résistance !

Enfin, je n'ai jamais été « brouillée avec ma famille » (p. 76). C'est à ma mère et à mes frères que j'ai adressé — par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et du courrier diplomatique suisse — les lettres envoyées « à nos familles » qu'Yvonne Pagniez d'ailleurs mentionne, elle-même, plus loin dans son livre (p. 192). Et c'est auprès des miens, en Suisse, que je me suis rendue en quittant l'Allemagne.

Anne-Françoise PERRET.

# NOTRE FOYER

Le dîner des « 57.000 » et des commandos de Rechlin et du Jugendlager a eu lieu le 27 mai.

Cinquante-trois de nos camarades y assistaient et fêtaient la présence parmi elles de deux anciens prisonniers de guerre.

Les « 57.000 » furent, en effet, recueillis, au cours de la dernière étape de leur exode sur les routes, par un groupe de prisonniers de guerre français.

La veillée s'est prolongée très tard dans une atmosphère de joyeuse cordialité.

Le prochain dîner au foyer aura lieu le 24 juin. C'est celui de Bendorf et de Neubrandenburg

## LA VIE DE L'ADIR

(Suite et fin)

Notre goûter du lundi est, depuis quelque temps, beaucoup plus vivant. Est-ce l'accueil souriant de Mme Come et le thé fidèlement servi par Marcelle Gouyat qui créent cette atmosphère de sympathie confiante ?

Je n'ai pas besoin de parler à nos camarades de notre Service social. Toutes connaissent le dévouement et la bonté de Mme Fleury. Elles savent qu'elles peuvent lui soumettre leurs difficultés : difficultés matérielles, soucis de santé, démarches qui leur semblent compliquées au point de vue militaire ou social.

Ce petit exposé ne donne qu'une faible idée des tâches multiples et variées auxquelles l'A.D.I.R. fait face chaque jour. Devant les exigences d'une trésorerie, non pas désastreuse, mais limitée, nous avons diminué le personnel administratif — ce que la suppression de l'hébergement facilitait d'ailleurs. Il n'en reste pas moins que la Secrétaire générale et la Trésorière se trouvent maintenant seules avec une Secrétaire administrative à mi-temps et une sténo-dactylographe pour assurer la bonne marche de cette association de la rue Guynemer qui est un peu notre foyer à toutes. Nous faisons appel à la bonne volonté de celles qui voudraient bien nous aider. Nous serions reconnaissantes de sentir que la sympathie de toutes nos amies, proches ou lointaines, nous encourage et nous soutient.

Nous serions heureuses aussi de recevoir régulièrement de nos délégations provinciales un bref rapport d'activité que nous pourrions insérer dans *Voix et Visages*, et qui permettrait ainsi à notre bulletin d'établir à travers la France un lien entre nous toutes.

## NOTRE ATELIER

C'est avec une grande peine que nous avons dû fermer l'atelier de rééducation professionnelle de l'A.D.I.R., qui, depuis son ouverture en avril 1946, a formé 81 de nos camarades déportées ou veuves de déportés dont 75 ont été placées par nos soins après leur apprentissage. En dehors de la rééducation proprement dite, notre atelier faisait aussi beaucoup d'assistance par le travail. A la demande du Service social, nous avons admis quantité de femmes trop malades ou trop âgées (les écoles de rééducation normales n'acceptent aucune femme de plus de 35 ans) pour être réellement rééduquées. Mais notre rôle était précisément d'aider celles qui ne l'auraient pas été autrement.

Grâce au C.O.S.O.R. qui nous assurait les salaires au prix syndical et au don suisse qui nous a fourni des machines à coudre, de la mercerie et un stock important de tissus, nous avons pu remplir le double but que nous nous étions proposé : 1<sup>o</sup> donner un métier à celles de nos camarades qui se trouvaient à leur retour sans aptitudes spéciales et privées de leur soutien — tout en les rétribuant immédiatement — les habituer peu à peu au travail tout en ménageant leurs santés et leurs forces; 2<sup>o</sup> alimenter notre vestiaire où se distribuaient largement le linge et les chemises confectionnés à l'atelier.

Nous ne saurons assez remercier Mme Laferrière de l'intelligence et du dévouement avec lequel elle a dirigé l'atelier pendant les trois années. Je sais qu'elle y laisse beaucoup de son cœur. Elle a été secondée dans sa tâche par Mme Robert qui a été une excellente et dévouée monitrice.

A toutes deux, nous tenons à exprimer la profonde gratitude de l'A.D.I.R. et le souvenir ému que nous gardons de leur collaboration.

I. R. DELMAS (*Maryka*).

## COTISATIONS

L'Assemblée générale a porté le prix de la cotisation à 200 francs. Nous prions nos camarades qui nous avaient adressé leur cotisation sur l'ancienne base de 20 francs de bien vouloir compléter. Un timbre-vignette est envoyé faisant fonction de reçu et est apposé sur la carte.

Le Bulletin revient à 70 fr. par an environ (imprimerie-postage). La rédaction et l'envoi sont assurés bénévolement.

Les familles de nos disparues ont intégré à recevoir le Bulletin. Qu'elles veuillent bien nous en faire la demande.

## ADHÉSIONS

Nous prions instamment les adhérentes qui connaîtront des camarades désireuses de faire partie de notre Amicale, de leur donner tous les renseignements utiles et de nous les signaler.

Certaines, en effet, sont ou trop timides, ou ignorantes de leurs droits parce qu'elles résident en un lieu écarté; nous n'avons pas d'autre moyen de les atteindre. C'est un devoir de solidarité pour chacune.

Toutes les camarades qui n'ont pas encore leur carte de membre actif doivent vérifier si elles ont bien :

1<sup>o</sup> rempli un bulletin d'adhésion;  
2<sup>o</sup> adressé deux photos.

Le passage au service social n'implique pas nécessairement l'adhésion à l'A.D.I.R. comme certaines de nos camarades le pensaient.

## NOUVELLES DE FRANCE

### MOSELLE

#### Délégation de Sarreguemines

##### Assemblée générale du 31 mars 1949

Mme M. Dalhem, Présidente de la Section de la Moselle de l'A.D.I.R. étant décédée en juin dernier, nos camarades m'ont désignée pour poursuivre la tâche de notre amie. Il est, je crois, inutile d'insister sur le travail accompli par Mme Dalhem, vous avez eu l'occasion de nous en rendre compte.

En conséquence, je vous prie d'assister à la réunion des adhérentes de l'A.D.I.R., section de la Moselle, devant avoir lieu vers 13 heures, le jeudi 31 mars, au café Schneider, 61, rue de France, à Sarreguemines. A partir de 10 heures, notre Secrétaire se tiendra à la disposition des camarades désirant quelques renseignements sur leur situation particulière. Dès à présent je tiens à vous faire connaître :

— les chemisiers m'étant parvenus avec un léger retard seront distribués dans l'après-midi;

— chaque adhérente recevra, en outre, 4 écheveaux de laine ou 2 mètres d'étoffe à carreaux pour tabliers d'enfants;

— les malades convalescents ou les déportées fatiguées pourront, ce jour-là, se faire inscrire pour un séjour, dans des conditions très intéressantes et sous prise en charge de l'A.D.C. régional, soit en Forêt Noire, au centre des « Mourillons » près de Toulon, à Penne d'Agénais, ou dans une clinique de leur choix;

— les futures mamans pourront également se faire inscrire pour une layette gratuite, ainsi que, selon le cas, pour un ou plusieurs colis de suralimentation;

— la cotisation annuelle est de 200 fr. pour 1949. Prière d'apporter deux photographies au cas où vous ne seriez pas encore en possession de votre carte de membre.

A cette réunion vous aurez, en outre, l'occasion et sans doute le plaisir de rencontrer vos camarades de Ravensbrück et d'ailleurs.

A quelques exceptions près, toutes les adhérentes de la section étaient présentes à cette réunion.

ELHINGER.

— Nos camarades de la Moselle ont éprouvé un nouveau deuil en la personne de Marcelle Borredon, de Jarville, morte pour la France des suites de sa déportation le 28 avril 1949.

Membre du réseau Marie-Odile, notre courageuse camarade, aidée de son mari, de sa fille et de sa tante, déploya pendant trois ans une incroyable activité. Elle sauva plus de 8.000 prisonniers de guerre.

Arrêtée le 14 décembre 1943, elle fut déportée à Ravensbrück et elle est morte entourée de toute la sympathie de ses camarades de résistance et de camp.

A ses obsèques qui eurent lieu à Neuves-Maisons, toutes les associations patriotiques de la région étaient représentées, en particulier les Anciens Prisonniers de Guerre qui tenaient à exprimer leur reconnaissance à cette extraordinaire passagère d'évadés, et l'A.D.I.R. dont quatre membres montèrent autour du cercueil une garde d'honneur.

Le chef de son réseau à rendu à Mme Borredon ce dernier et magnifique hommage :

« Vous n'êtes pas de celles qu'un pays

honore par une récompense, mais de celles qui honorent un pays. »

### LOIRE ET CENTRE

La section Loire et Centre s'est réunie le 9 avril 1949 à Orléans. Certaines de nos camarades n'ayant pu se libérer le samedi, nous nous sommes retrouvées à dix pour déguster quelques bons gâteaux. Aux Orléanaises et à celles des environs d'Orléans sont venues se joindre Mme Carmignac venue exprès de Montargis malgré son état de santé, Mme Murat venue de Châteauneuf-sur-Cher et Mme Fournery arrivée le matin de Paris, prouvant par là l'intérêt que beaucoup portent à nos réunions.

Mmes Caron, Montembault et Emon, avec les Vendômoises, s'étaient excusées.

On discuta des difficultés de la vie journalière particulièrement dure pour certaines d'entre nous dont la santé limite les possibilités; bientôt les souvenirs de prisons et des camps furent évoqués; les drames des arrestations ou de la libération; mais à travers ces souvenirs pénibles, c'est l'ineffaçable camaraderie qui s'en dégage, les amitiés profondes, tous ces sentiments élevés qui cachent les horreurs que nous avons vécus. C'est cette atmosphère que nous aimons à retrouver.

Il fut ensuite question de la prochaine réunion. Notre camarade M.-Th. Billard nous fera connaître son pittoresque village de Baule, le vieux clocher, le presbytère bien connu des résistants et les bords de la Loire, où, s'il fait beau, nous ferons pique-nique. Cette réunion sera fixé pour le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>o</sup> dimanche de juin. Une circulaire avisera nos camarades de la section.

Avant de nous quitter, nous avons pu remettre aux membres présents, laine et tissu de coton pour les enfants. Quelques paquets de suralimentation pour les malades.

Ces petits cadeaux firent plaisir et les provinciales remercièrent Paris d'avoir pensé à elles. A la prochaine réunion, suite de la distribution.

Peut-être quelques amies parisiennes pourront-elles se joindre à nous ?

Mme FOURNERY - Mme FLAMENCOURT

### TOURS

Le 9 mai a été inauguré à Tours une plaque à la mémoire de M. et de Mme Pouvreau, parents de notre camarade Suzanne Pouvreau, morts tous deux pour la France, l'un en déportation, l'autre en Suède au lendemain de sa libération.

### ANGERS

Nous demandons aux Angevines de bien vouloir se réunir chez l'une d'elles et d'examiner ensemble le remplacement de Mme Simier qui, à notre grand regret, ne peut plus s'occuper de la section d'Angers.

### LE MANS

Nous avons appris avec émotion la mort d'une de nos camarades du Mans, Mme Renée Anduc, qui porta à Ravensbrück le n° 27.458 au block 13, puis fut envoyée en kommando à Holleischen.

Une veillée mortuaire avait été organisée par ses camarades. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 6 avril en présence d'une nombreuse assistance. Presque toutes ses compagnes du département avaient tenu à l'accompagner au cimetière.

A son mari, M. Alfred Anduc, à ses enfants, à sa famille, nous présentons nos bien vives condoléances.

## DECORATIONS

— Nous apprenons avec joie que notre camarade Lisette Legendre, encore hospitalisée au sanatorium Tobé, à Sancelle-moz, vient d'être décorée de la Légion d'honneur. Elle était déjà titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance. L'A.D.I.R. lui adresse avec ses félicitations ses vœux de guérison.



— Nos félicitations aussi à M. et Mme Caron, de Vierzon, décorés le 8 mai de la Croix de Guerre avec palmes en même temps que la ville de Vierzon.



— A Nancy a eu lieu, le 10 mai, une prise d'armes sur la place Stanislas, au cours de laquelle Mme Pauline de Saint-Venant, morte pour la France à Ravensbrück, a été décorée de la Légion d'honneur à titre posthume.

Sa sœur, notre camarade Jeanne Gaillard, recevait en même temps la Croix de Guerre avec étoile d'argent pour son activité dans le réseau Marie-Odile. Le gendre et la fille de Mme de Saint-Venant étaient eux aussi décorés.

Nous saluons le souvenir de Mme de Saint-Venant et nous félicitons les membres de sa courageuse famille qui ont été à l'honneur le 10 mai.



— Notre camarade, Mme Grenier-Godard, animatrice du réseau qui porte son nom, a reçu à Dijon, le 14 mai, le drapeau de son organisation de résistance. Au cours de cette cérémonie, elle a reçu la croix de la Légion d'honneur pour elle-même, et pour son fils René à titre posthume. Enfin une plaque a été posée au domicile de Mme Grenier-Godard, siège du réseau pendant l'occupation, en présence de nombreuses personnalités dont plusieurs ont rendu un hommage ému à notre camarade et à son fils qui, lieutenant de 15 ans, a donné un grand exemple de patriotisme avant de donner sa vie pour la France.

Nous félicitons de tout notre cœur Mme Grenier-Godard.

## CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

La cérémonie prévue pour l'inauguration d'une plaque à la mémoire de Germaine et Madeleine Tambour, ainsi que de Mme Monnet est reportée au mois de novembre prochain.

Nous remercions toutes les camarades et amies qui ont bien voulu participer à la souscription destinée à couvrir les frais de cette plaque.

## CARNET FAMILIAL

### MARIAGES

Nous sommes heureuses d'apprendre le mariage de :

— Reine Thomas avec M. Maugueret, à Asnières.

— Elisabeth Goupille, Croix de Guerre, Medal of Freedom, des « 35.000 » (Ravensbrück, Bendorf) avec le docteur Jean Lamaignère à la Haye-Descartes.

— M. et Mme Lemore (Maryvonne) nous annoncent le mariage de leur fille Geneviève avec M. Robert Gross et les fiançailles de leur fils Michel avec Mlle Andrée Richard, à Sablé.



### NAISSANCES

Nous apprenons avec joie la naissance de :

— Gilbert Vogel, à Bitsche.

— Marie-Andrée, au foyer de notre camarade Betty Sérot.

— Patrick Ménant-Monfort, à Rennes.

— André-Louis Jenvrin, à Paris.

— Marie-Odile Astier, fille de notre camarade Andrée Bès, à Versailles.

— François-Marie Anthonioz, deuxième fils de Geneviève de Gaulle.



### DECES

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

— Mme Vve Mathis, de Freyminy (Moselle).

— Mme Marcelle Borredon, de Jarville (Meurthe-et-Moselle).

— Mme Vallet, mère de notre camarade Marguerite Vallet, à Nancy.

— Mme Renée Andue (27.458) du Mans, décédée à son domicile, 4, rue du Tourniquet, le 3 avril 1949.



### MESSAGES

Mme Adrienne Merly envoie ses amitiés et son meilleur souvenir à toutes ses camarades d'Anrath Jauer et Aichach.



### RECHERCHES

Qui pourrait donner des renseignements sur Mme Giraud, n° 44.727 ? Etait-elle au block 31 en janvier et février 1945 ? Quand a-t-elle été envoyée au camp de jeunesse où elle semble avoir disparu le 5 mars 1945 ?

Prière d'envoyer les renseignements au Service social de la rue Guynemer.

## ANNONCES

### MACHINES A COUDRE

Nous disposons de deux machines à coudre : l'une électrique à pied, marque « Helvetia », estimée 35.000 fr., l'autre « Singer » à pied en très bon état estimée 23.000 fr., que nous avons l'intention de mettre en vente.

Si ces machines intéressaient l'une ou l'autre de nos adhérentes, nous les prions de bien vouloir nous en avertir au plus tôt.



### LA RAVOIRE

Nous sommes heureuses d'annoncer à nos camarades que notre maison de La Ravoire ouvrira ses portes le 15 juillet prochain. Elle sera dirigée comme les années précédentes par Maggy Degeorge.

Le prix de pension est fixé à 400 fr. par jour. Les inscriptions doivent être envoyées à l'A.D.I.R. Nos camarades sont priées de verser un acompte de 15.000 fr. en s'inscrivant le plus tôt possible.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.D.I.R.



### PENSIONS D'INVALIDITE

Plusieurs de nos camarades nous ont signalé qu'elles touchaient une pension de réforme de simple soldat ne correspondant pas avec les grades auxquels elles sont homologuées.

Nous avons l'intention de faire une démarche à ce sujet auprès du directeur du service compétent.

Nous vous serions reconnaissantes de nous indiquer des cas semblables le plus tôt possible. Prière de s'adresser au Service social.



### VENTE DE SOLIDARITE

Il nous reste de notre Vente de Solidarité quelques bouteilles de champagne, du savon de Marseille et un peu de sucre roux.

Nous avons décidé de « solder » ces quelques provisions à des prix avantageux :

— Le champagne « Taittinger » et « Heisick » : 500 fr. la bouteille;

— Le savon de Marseille extra-sec, au prix courant;

— Le sucre : 200 fr. le kilo.



### QUESTIONNAIRE

Nous remercions les camarades qui ont rempli et nous ont envoyé le questionnaire contenu dans le précédent bulletin, et qui nous permettra de constituer un annuaire des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance.

Mais nombreuses sont celles dont nous attendons encore la réponse.

Nous leur demandons de ne pas trop tarder.

Le Gérant responsable : G. FERRIERES

Imp. Lescaret, 2, r. Cardinal, Paris-6.